

Bilan de Compétences



CO-CONSTRUISONS L'ENVOL
DE VOTRE AVENIR PROFESSIONNEL

 Pour qui est le bilan de compétences ? Tout public

 Quels Prérequis : Aucuns prérequis

 Durée : 16 heures de rendez-vous en face à face + travaux personnels et test

 Inscription :

Pour toute demande d'inscription, veuillez contacter Florence LAMOUREUX
FLam'co SAS au 0611086510 ou par email : florencelamoureux@gmail.com

 Objectifs : **Le bilan de compétences permet :**

- D'analyser ses compétences personnelles et professionnelles, ses aptitudes et ses motivations
- De définir son projet professionnel et, le cas échéant, un projet de formation
- D'utiliser ses atouts comme un instrument de négociation pour un emploi, une formation ou une évolution de carrière

 Moyen et modalité :

La durée du bilan de compétences varie selon le besoin de la personne. Il se répartit généralement sur 8 à 18 semaines.

Le bilan comprend trois phases sous la conduite du consultant en bilan de compétences. Le temps consacré à chaque phase est variable selon les actions conduites pour répondre au besoin de la personne accompagnée. Il se découpe selon les phases suivantes :

- Une phase préliminaire
- Une phase d'investigation
- Une phase de conclusion

Les rendez-vous se font en face à face dans un espace confidentiel aménagé.

Les bénéficiaires auront accès à une variété de supports, tels que des articles spécialisés, des enquêtes de terrain, des grilles d'évaluation, des vidéos, des tests de personnalité avec les grilles correspondantes, et des références de sites Internet pour approfondir leur recherche et leur développement personnel.

Document actualisé le 20/08/2025

Moyens Techniques :

Les rendez-vous se feront en présentiel dans un lieu confortable et confidentiel comprenant un coin coaching, table, chaise tableau ordinateur et matériel pédagogique nécessaire à la séance. Selon le besoin, la séance pourra se faire à Mérignac dans les locaux de FLam'co ou dans un endroit comportant le confort équivalent. Des outils pédagogiques tels que des cartes ou autres supports seront utilisés ainsi que des tests de personnalité ou des exportateurs de métiers en ligne.

Adaptation et suivi :

Un suivi du bilan de compétences et de l'accompagnement sera réalisé tout au long du parcours. Le bilan de compétences pourra être adapté pour un déroulé plus adapté ou pour pallier à des difficultés majeures rencontrées par l'apprenant.

Évaluation de parcours :

La phase de conclusion se termine par la présentation et la lecture au bénéficiaire d'un document de synthèse. Cette synthèse est la seule propriété du bénéficiaire. Elle ne peut être communiquée à un tiers qu'avec son accord.

Un document synthèse complet sera remis à chaque bénéficiaire à la fin du Bilan de compétence, récapitulant les résultats et le projet professionnel élaboré.

Délai d'accès :

Un délai minimum et incompressible de 14 jours entre l'inscription et le début du bilan de compétences est appliqué.

Handicap :

Tous les bilans de compétences dispensés par FLAM CO sont accessibles aux personnes en situation de handicap. Lors de l'inscription à nos bilans de compétences, nous étudions avec le candidat en situation de handicap et à travers un questionnaire les actions que nous pouvons mettre en place pour favoriser son apprentissage.

Pour cela, nous pouvons également nous appuyer sur un réseau de partenaires nationaux préalablement identifiés.

Coordonnées des partenaires handicap :

AGEFIPH

Béatrice SERRAJ
05 57 29 20 12
b-serraj@crfh.handicap.fr

MDPH

MDPH 33 Esplanade Charles de Gaulle CS 51914 33074 Bordeaux
05 56 99 66 99
accueil-autonomie@gironde.fr

CAP EMPLOI

14 rue Cabanac
33800 - Bordeaux
Tel : 05 56 31 38 27

Association Pour Adultes et Jeunes Handicapés

Association APAJH de Gironde
272 Boulevard du Président Wilson 33000 Bordeaux

Document actualisé le 20/08/2025

Évaluation du besoin :

Un questionnaire sera proposé pour analyser l'adéquation du besoin avec les bilans de compétences dispensés.

Test de positionnement :

Un test de positionnement sera proposé pour adapter le bilan de compétences avec le niveau de connaissance du stagiaire et son objectif professionnel.

Validation de votre inscription :

À l'issue de votre candidature, vous recevrez par email une convocation pour participer au bilan de compétences, accompagnée d'un livret d'accueil récapitulant l'ensemble des informations vous permettant de vous préparer.

Modalités de financement :

1. Bilan de compétences : le financer avec son Compte Personnel de Formation (CPF)

Les particuliers ont le droit de solliciter le CPF pour le financement de leur bilan de compétences.

Le CPF peut également être mobilisé par les fonctionnaires d'État ou des collectivités territoriales.

IMPORTANT

Le bilan de compétences est finançable via le Compte Personnel de Formation (CPF). Toutefois, conformément à la réglementation en vigueur depuis le 1er janvier 2025, une participation forfaitaire obligatoire de 102,23€ reste à la charge du bénéficiaire, même si ses droits CPF couvrent le coût total de la prestation. Cette somme est indexée sur l'inflation et révisée chaque année par arrêté ministériel. Certains cas d'exonération existent (abondement employeur, incapacité professionnelle, C2P, etc.).

2. Bilan de compétences : l'autofinancer

Pour celles et ceux qui veulent démarrer rapidement leur bilan de compétences sans avoir à attendre les accords de prise en charge des OPCO ou de France Travail, le financement personnel est la meilleure solution. Nous étudierons ensemble les modalités de paiement.

3. Bilan de compétences : le financer via le plan de formation de votre employeur

L'entreprise peut prendre en charge intégralement le bilan de compétences de ses salariés via le plan de développement des compétences.

4. Bilan de compétences : le financement via l'Aide individuelle à la formation (AIF-France travail) Les demandeurs d'emploi ont le droit de solliciter France Travail pour le financement de leur bilan de compétences.

5. Bilan de compétences : le financement via les FAF

Les entrepreneurs ont le droit de solliciter les financements de leur FAF (comme le VIVEA) pour le financement de leur bilan de compétences.

Le Prix :

2000 € (exonérée de TVA Art. 261.4.4 a du CGI) pour le bilan de 16 heures en face à face avec la remise de votre inventaire de personnalité PCM

Contact : Florence LAMOUREUX

florencelamoureux@gmail.com

0611086510

QUELQUES CHIFFRES :

Au 20 aout 2025

Bilans de compétences réalisés en 2025 4	Taux de satisfaction : 98 % Note plateforme CPF 5/5	Taux de bilans terminés : 100 %
Nombre de bénéficiaires 4 En début d'accompagnement : / En fin d'accompagnement : 3 Bilans réalisés en sous-traitance : 80 depuis 2022	Taux réalisation des entretiens à 6 mois : 100%	Nombre d'enquêtes- terrain réalisées : 6

Article R6313-4 - Créé par Décret n°2018-1330 du 28 décembre 2018 - art. 2

Le bilan de compétences mentionné au 2° de l'article L. 6313-1 comprend, sous la conduite du prestataire effectuant ce bilan, les trois phases suivantes :

1° Une phase préliminaire qui a pour objet :

- a) D'analyser la demande et le besoin du bénéficiaire ;
- b) De déterminer le format le plus adapté à la situation et au besoin ;
- c) De définir conjointement les modalités de déroulement du bilan ;

2° Une phase d'investigation permettant au bénéficiaire soit de construire son projet professionnel et d'en vérifier la pertinence, soit d'élaborer une ou plusieurs alternatives ;

3° Une phase de conclusions qui, par la voie d'entretiens personnalisés, permet au bénéficiaire :

- a) De s'approprier les résultats détaillés de la phase d'investigation ;
- b) De recenser les conditions et moyens favorisant la réalisation du ou des projets professionnels ;
- c) De prévoir les principales modalités et étapes du ou des projets professionnels, dont la possibilité de bénéficier d'un entretien de suivi avec le prestataire de bilan de compétences.

Document actualisé le 20/08/2025



**CO-CONSTRUISONS L'ENVOL
DE VOTRE AVENIR PROFESSIONNEL**

Document actualisé le 20/08/2025

FLAM CO 5 RUE DU GOLF , 33700 - MERIGNAC – Siret : 85033194300017 – Enregistré sous le n°75331222433 auprès
du préfet de région : Nouvelle Aquitaine – Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'État. – Naf : 70.22Z –
TVA : FR19850331943 – RCS : MERIGNAC 850 331 943 R.C.S. Bordeaux – Capital : 3000 € – Tel : 0611086510 – Email :
florencelamoureux@gmail.com – Site internet : <http://www.flamco.coach/>

Bilan de Compétences

PROGRAMME DÉTAILLÉ du Bilan PCM

Phase préliminaire

-  **Séance Découverte** de 45 minutes gratuite
proposée avant le bilan de compétence (séance gratuite).
Informations générales et écoute de la demande et des besoins du bénéficiaire.
Vérification de la volonté de faire un bilan, de l'adéquation de la prestation et de la cohérence du dispositif de bilan de compétence. Positionnement

-  **Séance1** phase préliminaire
Engagement personnel du demandeur et rappel sur les étapes et la démarche du bilan.
Création de l'alliance et d'un lien de confiance
Analyse approfondie de la demande et adaptation
Co construction des attentes et rédaction de l'objectif du bilan de compétence.
Positionnement des rendez-vous
Constitution d'une équipe d'alliés pour renforcer le parcours de bilan de compétence

1 h 00

Phase d'investigation

Inter séance livret A travail personnel

1 h 00

-  **Séance 2** : Mon histoire mon parcours_ :
Analyse de mon parcours professionnel et personnel avec l'histoire de vie et analyse des expériences positives et négatives. -
Mes réussites passées, mes fiertés et sur quoi je me suis appuyée
Mes difficultés, comment je les ai dépassées.
Réussir dans la vie ou réussir ma vie

Différents exercices seront proposés avec du photolangage ou un travail créatif

1 h 30

Inter séance Livret B travail personnel

1 h 00

-  **Séance3** : Connaissance de soi :
Mes forces - Mes soft-skills et mes compétences
Test en ligne et débriefing test les 16 personnalités - Mon profil MBTI
Les environnements qui me conviennent et ceux qui me génère du stress
Mes valeurs - Mes croyances

1 h 30

Inter séance Inventaire de personnalité PCM Process communication Model ®

Séance 4 du parcours long : Se connaître et se comprendre avec la PCM

- **Débriefing profil PCM** en face à face
Comment PCM éclaire : Mes points forts, ma façon de percevoir le monde, mes environnements préférés, mes styles de communication et mes modes de managements préférés - Mes besoins - Mes drivers – Mes séquences de stress et comment en sortir

3 h 00



Inter séance livret C

1 h 00

Document actualisé le 20/08/2025

-  **Séance 5** Le travail et moi ..
 Mon rapport au travail – La place du travail dans ma vie
 Mes attentes par rapport au travail
 Mes loisirs ma vie de famille – –
 Mes valeurs – Mes besoins
 Le sens de ma vie –

1 h 30

-  **Séance 6** Se projeter sur un autre avenir professionnel -
 Mes freins, mes limitations, mes craintes,
 Trouver un travail qui a du sens
 Chercher le sens au travail –
 Tenir compte de son environnement t de ses contraintes –
 Bâtir son IKIGAI -Etablir les ingrédients de mon futur professionnel-

1 h 30

Inter séance Tests en lignes d'exploration des métiers enquêtes

1 h 00

-  **Séance 7** Explorer et enquêter sur des métiers (salarié ou création)
 Recherches sur des sites spécialisés des fiches métier
 Les métiers qui m'attirent -
 Les formations pour atteindre mon objectifs -

1 h 30

-  **Séance 8** Bâtir concrètement mon projet –
 Valider mon projet professionnel (nouveau projet ou adaptation de mon poste actuel) et sa faisabilité (avec mes souhaits, attentes, besoins, et compétences) -
 Lever mes doutes mes peurs et blocages
 Explorer les offres et savoir faire des candidatures spontanées –
 Ou
 Chercher un accompagnement pour mon business plan si j'ai un projet de création d'entreprise -

1 h 00

-  **Séance 9** Passage à l'action
 Approfondir mon projet et passer à l'action.
 Mon plan d'action à 3 mois, à 6 mois à 1 an_
 Construction d'un tableau de visualisation

1 h 30

Inter séance préparation synthèse et projets

1 h 00

Phase de conclusion

-  **Séance 10 Synthèse du Bilan**
 Explication et remise de la synthèse écrite du bilan.
 Conclusion.

1 h 00

• Sur combien de mois dure le bilan de compétence ?

Environ 3 mois ½ (de 12 à 18 semaines)

CV de Florence LAMOUREUX coach praticienne en bilan de compétences



FLORENCE LAMOUREUX

COACH PROFESSIONNELLE CERTIFIEE –FORMATRICE- CONSULTANTE BILANS DE COMPETENCES

EXPERIENCE PROFESSIONNELLE

DIRIGEANTE FLAM'CO SAS / DEPUIS MAI 2019

- Coach Praticienne en bilans de compétences : Flam'co est centre de bilan de compétences certifié Qualiopi et propose le bilan de compétences PCM sur 16 heures en présentiel avec l'inventaire de personnalité PCM en fil rouge au service du projet professionnel (4 bilans en 24/25 soit 64 h)
- Coach partenaire CHANCE (accompagnement professionnel avec 9 séances de coaching) – (80 bilans depuis 2022 soit 650 h)
- Coaching individuel auprès de particuliers (transitions professionnelles)
- Coaching individuel de managers et dirigeants
- Coaching d'équipes et animation de team building. Thèmes des coachings d'équipes : Vision partagée, construction du hérisson de Collins, de blason d'équipes, motiver face au changement, coopération, gestion de conflit
- Conférences sur la communication positive
- Animation d'ateliers de découverte de la « PCM » Process Communication.
- Formation à la communication interpersonnelle avec la PCM.
- Formation à la gestion des conflits avec les triangles de Karpman
- Formation inter entreprise au dialogue sociétal
- Formation inter entreprise motiver ses collaborateurs face aux changements
- Animation d'ateliers de développement personnel et professionnel
- Accompagnement et conseil aux dirigeants d'entreprises du secteur du vin : Conseil stratégique, coaching de dirigeant, coaching d'équipes.
- Formation d'élèves en mater en école de commerce à la gestion des risques et aux démarches environnementales dans le secteur du vin

COMPETENCES

- Bilans de compétences - Coaching individuel - Coaching collectif - Supervisée par ALLIANCE COACHS
- Formatrice en communication Interpersonnelle PCM (Process Communication Model)
- Formatrice en gestion management, RH et gestion des conflits. Démarches environnementales secteur du vin
- Consultante gestion spécialiste du monde viticole,

FORMATIONS

Formations diplômantes

- Formatrice accréditée PCM 2021 KCF Kahler Communication France
- Coach certifiée PCM KCF 2020
- Coach professionnelle Certifiée CT Coach &Team 2019.RNCP .
- Ingénieur Agronome ENSAIA 1984 -

Développement de compétences

- Analyste HDI « APYPIKALI » 2025
- Transformez vos émotions en compétences « Training is Art » 2024
- Triangles de Karpman. Gérer les conflits « Training is Art » 2023
- Des types et des jeux (PCM et Karpman) « Training is Art » 2022
- L'élément Humain (W Schutz) Croissance du leader TARA CC 2019 Croissance des équipes TARA 2021
- Maître Praticien PNO et praticienne en Hypnose Ericksonienne BEE INSTITUT 2020
- Certification de conseiller d'entreprise APCA 1987-88

ENGAGEMENT SOCIÉTAL

- COACH SOLIDAIRE « 60 000 REBONDS » BORDEAUX. Accompagner le rebond d'entrepreneurs en situation de liquidation judiciaire
- MEMBRE du bureau EMCC FRANCE Aquitaine – Membre de la commission entreprise

INGENIEUR CONSEILLERE D'ENTREPRISE – URABLT 33 / 1998 – 2018

- Conseillère animatrice management environnemental SME des vins de Bordeaux accréditée CIVB (accompagnement aux certifications ISO 14001 et HVE) de 15 propriétés viticoles. Formation et coaching de dirigeants.
- Responsable Formation et formatrice en communication interpersonnelle, gestion, management, démarches environnementales...
- Conseil d'entreprise -Coaching de dirigeants et d'équipes
- Responsable des Références économiques viticoles en Gironde pour le groupe CA33 (Publication Référentiel du Vigneron Bordelais ed 1 et 2)
- Responsable du service social paie de l'URABLT - Conseil management RH -

METHODOLOGUE ET CONSEILLERE GESTION (1991-93) ET (1997) – CERFRANCE 33

- Création de service d'accompagnement des agriculteurs viticulteurs (1992)
- Formation des 100 comptables CERFrance en gestion d'entreprise et conseil
- Remise de résultats comptables- études de gestion et business plans –

FORMATRICE / INTER AFOCG24 / 1993-1996

- Formation en comptabilité agricole, gestion, droit, communication management de groupes de chefs d'entreprises du secteur agricole

INGENIEUR CONSEILLERE DE SECTEUR / CHAMBRE D'AGRICULTURE 14/ 1987-1991

- Conseil – conseil Installation – Audits technico économiques d'exploitations
- Formation et animation de groupes de pointes d'agriculteurs



Document actualisé le 20/08/2025

Engagements

Le consultant en bilan de compétences s'engage à tout mettre en œuvre pour accompagner les bénéficiaires dans leur repositionnement professionnel, en respectant les 3 phases du bilan de compétences, sur une durée maximum de 24 heures.

Il s'engage à réaliser toutes les phases du bilan de compétences de façon professionnelle, en respectant les Articles R.6322-32 à 60.

La démarche du bilan de compétences réclame l'application des principes généraux de l'éthique professionnelle par le respect de la personne humaine, indépendance de jugement et d'action, honnêteté, neutralité, respect de la confidentialité professionnelle (articles 226-13 et 226-14 du code pénal).

Consentement

Un bilan de compétences ne peut être réalisé qu'avec le consentement du bénéficiaire, volontairement exprimé. Le refus d'un salarié de consentir à un Bilan de Compétences, ne constitue ni une faute, ni un motif de licenciement. Article L.900- 4-1 du Code du Travail.

Confidentialité

Le consultant en bilan de compétences est astreint au secret professionnel pour tout le contenu des entretiens réalisés avec le bénéficiaire.

Le document de synthèse est remis exclusivement au bénéficiaire du bilan de compétences.

Neutralité

Le consultant en bilan de compétences s'appuie sur des éléments mesurables. Sa posture de neutralité permet d'éviter les biais d'évaluation subjective.

ACCESSIBILITE

En application de l'article 47 de la loi n° 2005-102 du 11 février 2005 et du décret n° 2019-768 du 24 juillet 2019 ce document présente la politique de FLAM CO en matière d'accessibilité numérique.

1. RESPONSABLE ACCESSIBILITE NUMERIQUE

Pour veiller continuellement à l'accessibilité des contenus numériques, FLAM CO a nommé un responsable de l'accessibilité numérique.

Celui-ci a pour missions :

- De veiller à la mise en place de processus pour l'accessibilité des contenus numériques ;
- De rendre compte au responsable du parcours des contenus et des services numériques, ainsi que de tout besoin d'amélioration ;
- De s'assurer que la sensibilisation aux exigences de l'accessibilité est encouragée dans l'établissement ;
- D'être l'interlocuteur premier sur tous les sujets d'accessibilité numérique.

2. ACTION DE FORMATION ET DE SENSIBILISATION

Pour répondre au besoin de sensibilisation et de formation des membres de FLAM CO, un plan de formation sera déroulé sur les trois prochaines années. Ces formations seront réalisées selon la méthode la plus appropriée pour répondre aux spécificités du bilan de compétences, soit par des dispositifs à distance synchrones ou asynchrones, soit par des dispositifs en présentiel.

3. GUIDE DES BONNES PRATIQUES

Pour que la prise en compte de l'accessibilité dans la fabrication des contenus et la mise en place des services numériques deviennent des éléments de la qualité, chaque pôle intégrera les bonnes pratiques de l'accessibilité adaptées à ses contenus et outils. Cette adaptation sera issue des expériences faites lors de nos bilans de compétences.

CONDITIONS GENERALES DE VENTE

Modalités de règlement

Le paiement sera dû en totalité à réception d'une facture émise par l'organisme de formation à destination du bénéficiaire.

Non réalisation de la prestation de bilan de compétences

En application de l'article L6354-1 du Code du travail, il est convenu entre les signataires de la convention/ du contrat, que faute de résiliation totale ou partielle de la prestation de bilan de compétences, l'organisme prestataire doit rembourser au cocontractant les sommes indûment perçues de ce fait.

Obligations et force majeure

Dans le cadre de ses prestations de bilans de compétences, « FLAM CO » est tenue à une obligation de moyen et non de résultat vis-à-vis de ses Clients ou de ses Stagiaires. « FLAM CO » ne pourra être tenue responsable à l'égard de ses Clients ou de ses Stagiaires en cas d'inexécution de ses obligations résultant d'un événement fortuit ou de force majeure. Sont ici considérés comme cas fortuit ou de force majeure, outre ceux habituellement reconnus par la jurisprudence : la maladie ou l'accident d'un intervenant ou d'un responsable pédagogique, les grèves ou conflits sociaux externes à « FLAM CO », les désastres naturels, les incendies, l'interruption des télécommunications, de l'approvisionnement en énergie, ou des transports de tout type, ou toute autre circonstance échappant au contrôle raisonnable de « FLAM CO ».

Devis et attestation

Pour chaque action de bilan de compétences, un devis est adressé en deux exemplaires par « FLAM CO » au Client. Un exemplaire dûment renseigné, daté, tamponné, signé et revêtu de la mention « Bon pour accord » doivent être retourné à « FLAM CO » par e-mail. Le cas échéant une convention particulière peut être établie entre « FLAM CO », l'OPCO ou le Client. À l'issue du bilan de compétences, « FLAM CO » remet une attestation au Stagiaire. Dans le cas d'une prise en charge partielle ou totale par un OPCO, « FLAM CO » lui fait parvenir un exemplaire de la feuille d'émargement/des logs de connexion accompagné de la facture. Une attestation d'assiduité pour chaque Stagiaire peut être fournie au Client, à sa demande.

Dédommagement, réparation ou dédit

En cas de renoncement par le bénéficiaire avant le début du programme de bilan de compétences :

- Dans un délai compris entre 2 semaines et 1 semaine avant le début : 50% du coût du bilan de compétences est dû.
- Dans un délai compris entre 1 semaine et 48 heures avant le début : 75 % du coût du bilan de compétences est dû.
- Dans un délai inférieur à 48 heures avant le début : 100 % du coût du bilan de compétences est dû.

Le coût ne pourra faire l'objet d'une demande de remboursement ou de prise en charge par l'OPCO.

Document actualisé le 20/08/2025

Propriété intellectuelle et copyright

L'ensemble des fiches de présentation, contenus et supports pédagogiques quelle qu'en soit la forme (papier, électronique, numérique, orale...) utilisés par « FLAM CO » pour assurer les bilans de compétences ou remis aux Stagiaires constituent des œuvres originales et à ce titre sont protégées par la propriété intellectuelle et le copyright. À ce titre, le Client et le Stagiaire s'interdisent d'utiliser, transmettre, reproduire, exploiter ou transformer tout ou partie de ces documents, sans un accord exprès de « FLAM CO ». Cette interdiction porte, en particulier, sur toute utilisation faite par le Client et le Stagiaire en vue de l'organisation ou l'animation de bilans de compétences.

Descriptif et programme des bilans de compétences

Les contenus des programmes, tels qu'ils figurent sur les fiches de présentation des bilans de compétences sont fournis à titre indicatif. L'intervenant ou le responsable pédagogique se réservent le droit de les modifier en fonction de l'actualité, du niveau des participants ou de la dynamique du groupe.

Confidentialité et communication

« FLAM CO », le Client et le Stagiaire s'engagent à garder confidentiels les documents et les informations auxquels ils pourraient avoir accès au cours de la prestation de bilan de compétences ou à l'occasion des échanges intervenus antérieurement à l'inscription, notamment l'ensemble des éléments figurant dans la proposition transmise par « FLAM CO » au Client. « FLAM CO » s'engage à ne pas communiquer à des tiers autres que les partenaires avec lesquels sont organisées les bilans de compétences et aux OPCO, les informations transmises par le Client y compris les informations concernant les Stagiaires. Cependant, le Client accepte d'être cité par « FLAM CO » comme client de ses bilans de compétences. À cet effet, le Client autorise « FLAM CO » à mentionner son nom, son logo ainsi qu'une description objective de la nature des prestations dans ses listes de références et propositions à l'attention de ses prospects et de sa clientèle, entretiens avec des tiers, rapports d'activité, site internet, ainsi qu'en cas de dispositions légales, réglementaires ou comptables l'exigeant.

Protection et accès aux informations à caractère personnel

Le responsable s'engage à informer chaque Stagiaire que :

- des données à caractère personnel le concernant sont collectées et traitées aux fins de suivi de la validation de la prestation et d'amélioration de l'offre de « FLAM CO »
- conformément à la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978, le Stagiaire dispose d'un droit d'accès, de modification, de rectification des données à caractère personnel le concernant. Le Stagiaire pourra exercer ce droit en écrivant à : « FLAM CO » ou par voie électronique à : « FLAM CO ».

En particulier, « FLAM CO » conservera les données liées au parcours et à l'évaluation des acquis du Stagiaire, pour une période n'excédant pas la durée nécessaire à l'appréciation de la prestation délivrée. Enfin, « FLAM CO » s'engage à effacer à l'issue des exercices toute image qui y aurait été prise par tout moyen vidéo lors de travaux pratiques ou de simulations.

Litiges

Si une contestation ou un différend ne peuvent pas être réglés à l'amiable, le Tribunal de BORDEAUX sera seul compétent pour régler le litige.